

PROJET VÉLO BÉNÉFICIAANT AUX MINEURS ISOLÉS

Le Temps Partagé – Kernavélo

Mars 2021

A - OBJECTIFS PRINCIPAUX DE L'ACTIVITÉ VÉLO	p 2
B - CONDITIONS GÉNÉRALES DE MISE EN ŒUVRE	p 2
C - PROGRAMMATION ET CALENDRIER DE L'ACTIVITÉ VÉLO 2021	p 4
D - MOYENS HUMAINS	p 4
E - MOYENS MATÉRIELS	p 6
F - RECRUTEMENT ET INSCRIPTION DES BÉNÉVOLES PARTICIPANT A L'ACTIVITÉ	p 7
G - RECRUTEMENT ET INSCRIPTION DES MINEURS ISOLÉS PARTICIPANT À LA FORMATION VÉLO ET AUX SORTIES DÉCOUVERTE	p 7

A - OBJECTIFS PRINCIPAUX DE L'ACTIVITÉ VÉLO

a1. Formation vélo et excursions cyclistes. Offrir au mineur isolé exilé, de façon **appropriée à sa situation**, l'opportunité d'une **formation vélo** et de **sorties découverte**.

a2. Acquisitions essentielles. Lui permettre d'acquérir, grâce au cycle formation et sorties programmé, la connaissance et la maîtrise de **l'engin**, la connaissance et la pratique du **code de la route**, une conduite quotidienne **responsable** et plus **sûre**, des **connaissances** physiologiques, nutritionnelles et hygiéniques adéquates, une **pratique** écoresponsable, une **mobilité** facilitée et une plus grande **autonomie**.

a3. Mixités. Ouvrir progressivement l'activité à la **diversité** et à la **mixité** sociales – tant au niveau des **personnes** qui s'inscrivent (nature et complémentarité des participations et des contributions, y compris artistiques ; disparité des âges, des aptitudes et des parcours personnels ; ouverture à la personne handicapée et au demandeur d'asile CADA) que des **associations** impliquées – gage de la **synergie** indispensable à l'activité ; gage, aussi, de la qualité de la **convivialité** souhaitée, de la valeur de **l'inclusion** humaine et sociale recherchée pour le jeune, et du regard **mieux avisé** que le citoyen, qui ici l'accompagne, porte sur le mineur isolé.

a4. Vélo-thérapie. En favorisant ainsi le partage du vélo-découverte avec les habitants de sa région d'accueil, faire bénéficier le jeune exilé de toutes les **vertus** physiques, sanitaires, sociales, culturelles, civiques, didactiques et reconstrucrices – majeures – de ces sorties, absolument **vitales pour lui, enrichissantes pour tous**.

a5. Vélonomie. En visant l'acquisition d'une totale **autonomie** vélo, lui proposer une initiation au **contrôle technique** du cycle, à ses **réglages**, à son **entretien**, à son **respect**, à sa meilleure **utilisation**, à son **pilotage**, à ses différents **usages**, à sa **réparation**, à l'utilisation des **outils** concernés, comme à son **stationnement** et son **rangement**.

a6. Formation professionnelle. Lui **faciliter l'accès à une formation professionnalisante**, dans le **contexte** très favorable du développement inédit de la pratique cycliste, d'une très forte demande des métiers du vélo, et de l'essor des comportements à la fois solidaires et écoresponsables, en termes de dons, de prêts, d'échanges, de récupération, de recyclage, de réparation et de reconditionnement.

a7. Prêt de vélo. À l'issue de la saison vélo, donner la possibilité aux jeunes isolés qui justifient leur demande de bénéficier pour leurs déplacements quotidiens, pour une durée indéterminée, d'un **prêt gratuit de vélo** – moyennant des **rendez-vous réguliers à l'atelier participatif** pour l'entretien du cycle (effectué, à terme, en autonomie, grâce à l'heureux concours des spécialistes de Kernavélo).

B - CONDITIONS GÉNÉRALES DE MISE EN ŒUVRE

b1. Sécurité et bon déroulement des sorties. L'histoire et la situation particulière du mineur isolé requièrent de la part des autres participants, durant toute l'activité, une **attention bienveillante et vigilante**, s'agissant de la sécurité, de la forme physique, de la santé, des capacités, des comportements, des demandes et des besoins de chaque jeune concerné. Les temps de conduite et de pause permettent aisément cette **observation** et cette **écoute** adulte qui préviennent la difficulté, et rendent plus rapide et plus adapté son traitement. Doivent être respectés et réalisés, de façon satisfaisante et assidue, **respect de l'horaire** du rendez-vous fixé pour débiter la séance, **tenue** adaptée, port du **casque** et des **gants**, **réglages** du vélo et du casque, respect du **code**, des **consignes**, des **règles** et des **protocoles**, utilisation adéquate des **freins** et des **vitesses**, régularité et qualité du **ravitaillement** et des **pauses**, **conduite** appropriée (concentration, observation, anticipation, régularité, équilibre, maîtrise, habiletés, respect des distances de sécurité, trajectoire, signalements, ralentissements, évitements, etc.) – ces choses ayant été découvertes, apprises et pratiquées par les jeunes dès le début de la formation. Si, à compter de la préparation de la séance, **l'improvisation** et **l'approximation** doivent être évitées dans l'organisation et les attentes pédagogiques, les **adaptations** ont toute

leur place sur le terrain, chaque fois qu'elles sont justifiées et réalisables, au cours de la formation locale ou des plus longues randonnées.

b2. Rencontres et découvertes. Avec les sorties découverte, le projet propose une approche du cyclisme globale et ouverte, qui ne considère pas le vélo comme une fin en soi. Mais comme **un formidable moyen**, au-delà du seul fait de se déplacer d'un point à un autre, d'exister, de s'oxygéner, de se dépenser, de se dépasser, de s'ouvrir, de se repérer, de prendre confiance, de s'affranchir, de s'affirmer, de s'autonomiser, de rencontrer, d'être écouté, d'écouter, de parler, de chanter, de rêver, de découvrir, d'explorer, d'observer, de calculer, d'apprendre, de connaître, de s'accomplir et de s'épanouir. Ici, l'apprentissage du vélo, y compris dans sa partie la plus technique, **s'appuie précisément sur le plaisir et l'intérêt de tels buts supérieurs**, lesquels donnent du **sens** aux sorties, et même aux ascensions. Ils **motivent** beaucoup ces jeunes, et permettent que l'apprentissage se déroule en fructueuse **synergie** avec leur scolarité, leurs formations, leurs sujets d'intérêts et leurs projets personnels. Au cours de l'activité vélo, l'accompagnement des jeunes n'est donc pas seulement technique et sécuritaire. Mais il saisit les occasions de **moments conviviaux, artistiques ou sportifs**, et les **opportunités de rencontres et de découverte**. Opportunités si généreusement offertes dans une région dont la **population**, qui sait se montrer très accueillante, peut s'enrichir de l'insatiable curiosité et du potentiel rayonnant de ces jeunes ; dans une région dont le **patrimoine**, si étendu et si riche, ne demande qu'à surprendre le mineur exilé et lui souffler tant d'édifiants messages ! À commencer par les **paysages**, les **panoramas** incroyables et cette somptueuse **nature**, que le jeune infiltre et explore à vélo, puis ne tarde pas à questionner, à défendre, et à savourer de ses cinq sens, avec quelle délectation !

b3. Partenariat inter-associatif [Le Temps Partagé](#) - [Kernavélo](#). Grâce à une **concertation** poursuivie et cultivée, rechercher, dans un esprit de solidarité et de complémentarité associative, dans un but de cohérence et d'efficacité, la **mutualisation** des spécificités, des savoir-faire et des moyens matériels les plus adaptés – ceci au plus grand profit du projet vélo et des **personnes bénéficiaires**, et d'une moindre charge individuelle pour les **participant.e.s**. Le jour où les conditions seront réunies, se tenir prêt à associer [La Croix-Rouge](#), où plusieurs se disent intéressés par le projet, surtout après l'interruption prolongée des sorties découverte (voiture et marche) que l'unité locale proposait elle-même aux migrants hébergés en CADA.

b4. Dynamiques et ouvertures. S'appuyer sur la pertinence des **dynamiques** internes et externes en cours. Inscrire l'activité dans les dispositifs de **solidarité** et de promotion de la **pratique cycliste** quotidienne et des **métiers du vélo**. L'entrouvrir aux divers **usages** du vélo, comme aux différentes **disciplines sportives** du cycle, y compris en club, pour les jeunes qui le souhaitent.

b5. Quelques ressources, événements et actions liées au projet.

- **Bénévolat** et réserve civique : <https://www.jeveuxaider.gouv.fr/>
- **Mai à Vélo** : <https://www.maiavelo.fr/>
- Reconditionnement de plusieurs vélos destinés au **Secours Populaire**
- **Stages préparatoires de mécanique** en atelier professionnel
- **Formations techniques qualifiantes EMBA** : <https://www.emba-bs.com/ecole/>
- Inscriptions au prochain challenge « **À vélo au boulot** » : <https://quimper.challenge-velo.bzh/>

b6. Lieux d'ancrage de l'activité vélo.

Formation et sorties vélo : les **locaux attribués au Temps Partagé**, situés à l'espace associatif du *53 rue de l'Odet*, à Quimper. Les **vélos** et les **équipements** utilisés seront stockés et rangés dans la pièce dédiée. Les séances de **formation théorique** auront lieu dans une des salles de cours. La première séance de **formation pratique**, réalisée en milieu protégé, se déroulera à proximité de l'espace associatif. Le **départ** et l'**arrivée** de chaque sortie vélo auront également lieu **à cette adresse**, sauf exception.

Entretien du vélo : l'atelier participatif de Kernavélo, situé au 14C de la rue de la Tour d'Auvergne, à Quimper. Des **créneaux d'ouverture** spécifiques seront proposés durant la période de la présente activité, animés par les spécialistes de Kernavélo et les bénévoles qui pourraient les rejoindre.

b7. Covid-19. Durant l'activité, respecter **tous les gestes barrière** et le **protocole** sanitaire en cours, appliqués **au cyclisme en groupe**, conformément aux instructions officielles actualisées. Dans le cas où serait dépassée la limite du **nombre de cyclistes autorisé par groupe**, étudier la possibilité de s'organiser en **plusieurs groupes** évoluant à **distance** suffisante les uns des autres, et conservant un **contact** visuel et/ou téléphonique. Documentation (dont **tableau synthétique chronologique** des mesures sanitaires en vigueur concernant tout le sport) :

- <https://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/article/application-des-decisions-sanitaires-pour-le-sport-a-partir-du-16-janvier>
- <https://sports.gouv.fr/IMG/pdf/decisionssanitairestableau-5.pdf>
- <https://www.ffc.fr/structurer/club/organiser-la-pratique-cycliste-en-contexte-covid-19/>
- <https://ffvelo.fr/wp-content/uploads/2021/02/20210218covid-jeunes.pdf>
- <https://ffvelo.fr/wp-content/uploads/2021/02/20210218covid-activite-route-et-vtt.pdf>
- https://ffvelo.fr/wp-content/uploads/2021/02/20210218_covid-et-organisation-de-randonnees.pdf

C - PROGRAMMATION ET CALENDRIER DE L'ACTIVITÉ VÉLO 2021

c1. La saison. Le **cycle formation vélo et sorties découverte** est programmé du **18 avril au 11 juillet inclus**, à raison d'un total de **13 séances hebdomadaires** fixées **le dimanche, de 14h à 16h**, chaque jeune bénéficiant de **7 séances**. Ce créneau horaire s'élargit lors des dernières sorties – parmi lesquelles la **journée conviviale de randonnée** qui conclut la saison, le **11 juillet, de 9h30 à 18h**.

c2. Les séances. Pour chacune d'elles, le **thème principal**, la **destination**, les **horaires** et les **postes** bénévoles, notamment, sont clairement indiqués sur le **Tableau d'Inscription des Accompagnant.e.s TIA 2021**, ici joint. Il importe de signaler, en particulier, que chaque séance ne peut profitablement et correctement se réaliser qu'à **2 conditions**, lesquelles regardent tous les **jeunes** concernés, comme toutes les **personnes inscrites** et tous les **participant.e.s** intervenant de près ou de loin – y compris les **familles d'accueil**. La première condition, c'est que le mineur isolé ait **assidument participé aux séances précédentes**, bénéficiant ainsi des acquisitions indispensables pour aborder le niveau d'exercice proposé ; la deuxième, que **tous les postes d'encadrement TIA soient pourvus** – une annulation de sortie, pour absences, pouvant très vite s'imposer, comme cela s'est déjà produit.

c3. Contenu de l'apprentissage. Avant de participer ou de s'inscrire, il n'est donc pas inutile de **bien comprendre l'esprit et la mise en œuvre** d'une activité aussi riche, aux bénéfices si étonnants. Le contenu détaillé des séances de formation, théorique et pratique, ainsi que les objectifs, la justification, la progressivité, le déroulement et la description des différentes sorties qui rythment la saison vélo, sont largement développés, illustrés de récits de couleur, dans le **chapitre 4** de l'article *Activités physiques et sportives et reconstruction du mineur exilé*, paru sur le site du Temps Partagé au printemps dernier, et toujours consultable :

<https://www.letempspartage.net/association/vie-de-asso/actualites/activites-physiques-et-sportives-et-reconstruction-du-mineur>.

D - MOYENS HUMAINS

d1. Le mineur isolé, bénéficiaire de l'activité, est **au cœur du projet**.

d2. Les participant.e.s. Autour de lui et de ses amis, se mobilisent des **personnes qui participent**, à distance ou pas, y compris en amont et en aval des séances, **au bon déroulement de l'activité**, à vélo ou pas [cela va de la ou du cycliste qualifié.e qui participe à la formation, à la personne qui ne peut rejoindre les sorties, mais relaie

opportunément les informations sur l'activité auprès des mineurs isolés qu'elle connaît et les aide à s'inscrire (comme auprès de ses propres ami.e.s, avec le TIA), en passant par tel chanteur qui s'inscrit à l'activité comme cycliste et anime à la guitare les pauses au bord du chemin de randonnée]. Et s'inscrivent aussi **des personnes qui souhaitent seulement partager avec les jeunes exilés des instants vélo**, sans autre responsabilité que le respect des règles du groupe, accompagnées ou pas de leur propre famille ou de leurs propres amis, en pédalant ou pas. À l'échelle de la séance et de la saison, s'organise ainsi, autour de ces jeunes, une présence humaine conséquente et chaleureuse, une somme d'énergie qui **se coordonne**, dans le cadre des contraintes sanitaires du moment.

d3. Les accompagnant.e.s. Il s'agit de tous les participant.e.s qui, sur le terrain, partagent physiquement **auprès des mineurs isolés**, à vélo ou pas, tel apprentissage ou telle sortie, avec des tâches à accomplir, ou pas.

d4. Les cadres. Parmi les accompagnant.e.s, on distingue les cadres (ou accompagnateurs). Ce sont les bénévoles qui, en fonction de leurs compétences et de leurs souhaits, **participent activement à l'encadrement proprement dit de la formation et des sorties**, à vélo ou pas, après leur inscription aux différents postes spécifiques, précisément proposés sur le [TIA 2021](#).

d5. Le TIA. Le **Tableau d'Inscription des (de tous les) Accompagnant.e.s TIA 2021**, qui donne également un aperçu global de l'activité, doit être largement **diffusé** pour permettre à chacune et à chacun de **s'informer**, de **choisir** et de **programmer sa propre participation** – en donnant si possible, dans l'intérêt des mineurs isolés inscrits et de la cohérence de la formation, la **priorité** aux séances qui, par défaut d'inscription de cadres, pourraient se trouver menacées d'annulation. Par ailleurs, un **numéro de téléphone** est demandé, lors de l'inscription, afin de pouvoir contacter au bon moment les personnes concernées, en cas de besoin ou d'annulation de dernière minute pour cause de mauvais temps, par exemple. Pour éviter la publication des numéros sur le tableau, il sera demandé, au moment de l'inscription, de communiquer à l'adresse aps@letempspartage.net son numéro personnel, en précisant la date de la ou des séances concernées, et son nom, à l'identique.

d6. Préparation de l'activité et contributions immédiates. Le lancement de l'activité le 18 avril n'est possible que si toutes les conditions sont réunies. Les **bénévoles motivés les mieux placés** sont dès lors **sollicités pour intervenir de concert dans les meilleurs délais**. La préparation concerne **prioritairement** :

- 1 - l'information et le recrutement d'une vingtaine de jeunes**, par voie orale et par voie d'affichage – réalisés notamment avec le concours des bénévoles du soutien scolaire du Temps Partagé, qui peuvent aider les jeunes présents à **comprendre** l'affiche et à la **remplir** pour s'inscrire – puis **l'enregistrement** photographique et **l'envoi des inscriptions** à l'adresse aps@letempspartage.net ;
- 2 - l'information et le recrutement des bénévoles**, par l'envoi du présent **projet, et du TIA**, sur lequel chaque personne peut directement s'inscrire, réalisés principalement grâce aux plus larges **envois de méls**, assurés par les bénévoles qualifiés du **Temps Partagé** et de **Kernavélo** ;
- 3 - l'inventaire**, la **collecte** et la **révision des vélos** assurée à temps voulu, notamment grâce à l'aide experte des bénévoles de **l'atelier Kernavélo** et des personnes qui pourraient les rejoindre ;
- 4 - le rangement du local** du Temps Partagé réservé au matériel, qui sera en particulier vidé des vélos à réparer, transportés à l'atelier Kernavélo ;
- 5 - le transport des équipements** et du **matériel** requis pour l'activité, comme des **vélos révisés**, vers le **local du Temps Partagé**, et un **rangement** fonctionnel.

d7. La Commission APS du Temps Partagé. Dans le cadre de la présente activité, elle établit et entretient **le lien** avec les **mineurs isolés**, le lien avec **Kernavélo** et les autres **partenaires**, le lien avec les **autres commissions** du Temps Partagé, le lien avec les **intervenants** et les **bénévoles** concernés. Elle impulse, encourage, sollicite, appuie, valorise,

organise et orchestre les diverses **contributions**. Elle traduit, traite, communique, relaie, relie, coordonne, soutient, favorise et facilite et l'**information** et l'**action**.

E - MOYENS MATÉRIELS

e1. Vélos. Un parc d'une **quinzaine de vélos révisés** et en **parfait état**, si possible **VTT** ou **VTC**, et de taille majoritairement adulte, est nécessaire pour couvrir à la fois leur **prêt aux mineurs isolés** inscrits, leur prêt exceptionnel **aux accompagnant.e.s** qui en seraient dépourvu.e.s, et le **remplacement des vélos défectueux** (dans l'attente de leur réparation, ou en cas de défaillance survenant au cours de la randonnée). Un nombre de vélos supérieur deviendra nécessaire si se concrétisent les grandes randonnées. Sur les semaines d'activité, les vélos proviennent de **la réserve dont peut disposer l'atelier participatif**, et du **prêt de particuliers**. Leur **inventaire** doit être assuré **en amont** dans les meilleurs délais pour pouvoir les **compléter**, si besoin, par un prêt de **l'école Léon Blum** et/ou un **appel à dons** et à **prêts**. Il importe de réunir les cycles dès que possible pour qu'ils puissent être révisés et **préparés à temps**. Pour la **sécurité**, le **bon déroulement** et le **plaisir** des sorties, il est impératif en effet que les vélos prêtés soient en **parfait état** de fonctionnement. Ensuite, un **contrôle mécanique** sera assuré **entre chaque sortie**, et la **pression des pneus** régulièrement vérifiée (au moins aux 3/4 du crâneau manométrique spécifié au flanc du pneu).

e2. Casques. Le **port du casque** est obligatoire durant l'activité. La **commission APS** du Temps Partagé, qui dispose de 26 casques, en fournira un nombre suffisant aux **jeunes**, ainsi qu'aux **accompagnants** qui en demandent.

e3. Gants. Le **port de gants** est vivement recommandé pour la **protection des mains** en cas de choc, de chute ou de glissade, comme pour prévenir les risques de frottement ou de griffures sur les parcours les plus techniques. La commission APS du Temps Partagé, qui dispose de 17 paires, en prêtera également un nombre suffisant aux **jeunes** et aux **accompagnants** qui le demandent.

e4. Gilets de sécurité. Sur la voie publique, le port d'un gilet de sécurité est systématique, renforçant la **visibilité** du cycliste au cœur de la circulation. Ailleurs il ne l'est pas, comme sur les sentiers nature par exemple. La commission APS du Temps Partagé dispose de 21 gilets, ce qui permettra aux **jeunes**, et aux **accompagnants** qui n'en auraient pas, d'être correctement équipés sur les secteurs concernés.

e5. Ravitaillement. Pour se **réhydrater** et prévenir les risques de défaillance et d'**hypoglycémie**, de l'eau en quantité suffisante et des barres de céréales sont embarquées, destinées à être distribuées aux cyclistes **lors des pauses** et, si besoin, **entre les pauses**. Ces ravitaillements, nécessaires lors d'un effort prolongé, ne dispensent surtout pas des **repas quotidiens**, pris **avant** et **après** la sortie de manière améliorée.

e6. Outillage et fournitures. Un **outillage** de base adéquat, des **chambres à air** de diamètres différents, une paire de **câbles**, de **gaines** et de **patins de frein**, accompagnent utilement les principales sorties.

e7. Trousses de secours. Une ou plusieurs trousse de secours **complètes** sont obligatoirement à prévoir.

e8. Covid-19. Apporter **masques** de réserve et **gel hydroalcoolique**.

e9. Téléphones. L'utilisation des appareils personnels, correctement **rechargés** avant les séances, peut devenir indispensable à la communication et à la **sécurité** des personnes et de l'activité. Le **partage** momentané des numéros des accompagnant.e.s qui ne s'y opposent pas est donc demandé avant certaines sorties.

e10. Voitures. L'utilisation des voitures ne concerne que **certaines sorties** : **covoiturage** éventuel des mineurs isolés et des bénévoles qui rejoignent le site d'activité ; **transport** du ravitaillement, du matériel et (si besoin et si possible)

d'un nombre limité de vélos ; **assistance** sanitaire et technique ; **accueil** d'un.e cycliste défaillant.e, ou privé.e d'un vélo devenu inutilisable au cours de la sortie, non réparable et non remplacé.

e11. Fourgon d'assistance. Lors des sorties, au nombre limité, où le **transport des vélos est nécessaire**, un fourgon est indispensable. Il assure aussi le transport des **sacs à dos** des cyclistes, du **ravitaillement**, des **équipements** et **matériel** divers.

F - RECRUTEMENT ET INSCRIPTION DES BÉNÉVOLES PARTICIPANT A L'ACTIVITÉ VÉLO

f1. Communication. Le **projet**, et le **TIA 2021** qui lui est annexé, sont **diffusés et relayés** le plus largement possible.

f2. Choix de la contribution. Dès lors chaque bénévole, correctement **renseigné.e et informé.e**, peut **se déterminer**, soit pour **accompagner ou encadrer l'activité**, soit pour **indiquer sans délai**, à l'adresse aps@letempspartage.net, la nature de **sa propre participation**, surtout si celle-ci concerne la **préparation imminente de l'activité** auprès des **jeunes**, avec les **bénévoles**, ou bien la **collecte** et la révision des **vélos**.

f3. Inscription des accompagnant.e.s. Sur le **TIA 2021**, chacun.e et chacun peut donc, sans attendre, **s'inscrire directement aux différents postes et sorties proposés**, en qualité de **cycliste** ou pas, de **cadre** ou pas, en fonction de ses disponibilités, de ses souhaits, de ses compétences, etc. Pour s'inscrire à tel poste, il suffit de saisir très simplement, dans la **case** concernée, son **prénom** suivi de la **1^{ère} lettre du nom de famille**, et autant que possible de communiquer son **numéro de téléphone** à l'adresse aps@letempspartage.net. L'enregistrement étant automatique, la page TIA peut être fermée sans autre formalité.

G - RECRUTEMENT ET INSCRIPTION DES MINEURS ISOLÉS PARTICIPANT À LA FORMATION VÉLO ET AUX SORTIES DÉCOUVERTE

g1. Affichages et aides. Une **affiche**, adaptée à l'information et au recrutement des mineurs isolés – **motivés pour s'engager à suivre assidûment le cycle** formation et sorties vélo – sera apposée dans la **salle attribuée au soutien scolaire** du Temps Partagé, à l'**atelier Kernavélo** et, si possible, à l'**hôtel**. Les bénévoles qui sont **le plus souvent au contact des jeunes**, au Temps Partagé ou à l'atelier Kernavélo, sont invités, s'ils le peuvent, à **signaler l'affichage** aux jeunes, à les aider à **comprendre** l'affiche, à **la renseigner** pour s'inscrire, puis, sans attendre, à **transmettre** deux ou trois fois, par mél, jusqu'à l'échéance indiquée, à l'adresse aps@letempspartage.net, la **photographie de ces inscriptions et de ces renseignements**. Avec l'aide des bénévoles de la commission hébergement du Temps Partagé, l'**affiche** sera également transmise par mél aux **jeunes que les familles de l'agglomération quimpéroise hébergent**, via l'adresse électronique de ces dernières, accompagnée, pour une information plus complète (et domestiquement partagée), du **projet** et du **TIA** (qui pourraient susciter quelques vocations, peut-être, et une meilleure coopération, sûrement, de la part des adultes) ; en cas d'inscription, les **renseignements** demandés devront, là aussi, être **envoyés dès que possible** à l'adresse aps@letempspartage.net.

g2. Inscription. En l'occurrence, le jeune candidat, opportunément aidé dans cet acte, devra inscrire sur l'affiche, avant l'échéance indiquée et sans oubli, ses **nom et prénom**, son **numéro de téléphone**, la **date de son inscription**, ainsi que les **nom, téléphone et adresse de sa famille d'accueil** ou de son lieu d'hébergement (en indiquant simplement « **hôtel** » pour ce dernier lieu).

g3. Activité. Sur la base des retours, réceptionnés et centralisés à l'adresse aps@letempspartage.net, des **groupes** de jeunes seront constitués en fonction des données conjoncturelles et du nombre d'inscrits. Avant le 18 avril, chaque jeune pourra être ainsi informé, grâce aux bénévoles et par les canaux appropriés, du **calendrier précis** qui le concerne, qui lui permettra de **suivre le cycle formation et sorties vélo complet**.